


SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

 **Courriel à reclamation@planmajor.ca**
Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la

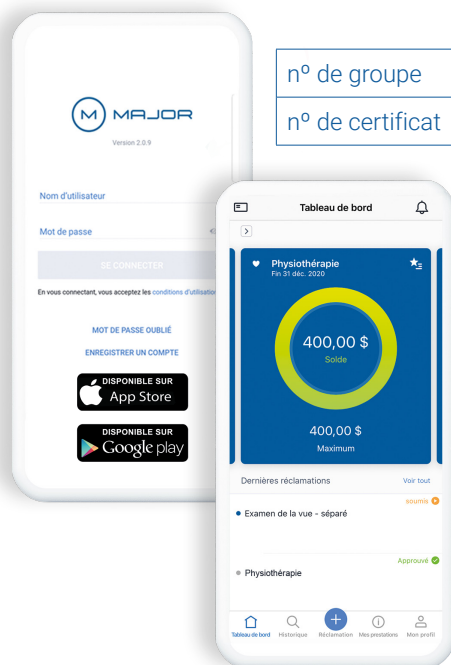
 **Directement chez le dentiste**
Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

 **Application mobile ou portail web**
Connectez-vous à nos différentes plateformes

Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom complet, matricule étudiant (DA) et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

Les réclamations seront traitées après la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement sera de 6 jours ouvrables suivant la réception.

APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB



n° de groupe	55708
n° de certificat	matricule étudiant

Téléchargez **Major Mobile** ou inscrivez-vous sur le **portail web**

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

Groupe visuel Iris

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de prescription

50\$ de rabais pour l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes

250\$ de rabais sur la correction de la vision au laser

Centres Dentaires Lapointe

10% de rabais sur les traitements offerts jusqu'à concurrence de 500\$

Énergie Cardio

80\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Le Déterminé*

Nautilus Plus

75\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Boomerang*

Clinique de Psychologie Québec

10% de rabais sur la première rencontre

Yoga Fitness

Abonnement à la plateforme en ligne pour seulement **17\$/mois**

Massothérapie les mains du bonheur

Massages d'une (1) heure pour **45 \$**

Pressothérapie et chaise Neurospa (30 minutes) pour **20 \$** chacun



Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.

Consultez notre site internet pour d'autres rabais !

CONTACTEZ-NOUS

planmajor.ca

etudiant@planmajor.ca

1 877.976.2567



Plan Major
On parle vrai.

planmajor.ca
1 877.976.2567

AGECBA |
**Association générale
étudiante du Cégep
de Beauce-Appalaches**

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Régime d'assurance collective
complémentaire | **2021-2022**



PÉRIODE DE
COUVERTURE

1er septembre 2021

au 31 août 2022

Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Pour l'activation du régime, tous les frais institutionnels doivent être acquittés.

NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat	matricule étudiant (DA)
Numéro de groupe-santé et dentaire	55708
Numéro de groupe-accident	SRG 9140579-019
Numéro de groupe-voyage	9426277-014
ID numérique-cabinet dentaire	TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

VISITEZ planmajor.ca

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.

SANTÉ COMPLÉMENTAIRE, DENTAIRE, ACCIDENT ET VOYAGE

Automne – 5 mois 1er septembre au 31 janvier	40 \$
Hiver – 7 mois 1er février au 31 août	40 \$
Total annuel	80 \$

Ajout d'enfants **80 \$** / enfant
Même couverture que l'assuré-e

Lors de la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout d'enfants à charge. Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque enfant.

Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: UV Assurance

Accident: AIG du Canada

Voyage: AIG du Canada



VOTRE COUVERTURE

Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.

SOINS DE SANTÉ | UV ASSURANCE 55708

Soins paramédicaux et oculaires

Ostéopathe Physiothérapeute* Podiatre	25\$ / visite, max. combiné 200\$ / couverture	max. global 300\$ / couverture
Chiropraticien-ne Diététiste Massothérapeute*	25\$ / visite, max. combiné 200\$ / couverture	
Lunettes de prescription	75\$ / 24 mois consécutifs	

* Recommandation médicale requise

Frais complémentaires

Chambre semi-privée (hospitalisation)	100% des frais - 30\$ / jour (max. 5 jours consécutifs par hospitalisation), max. 250\$ / couverture	max. combiné 400\$ / couverture
Ambulance (par voie terrestre)	60% des frais, max. 200\$ / 12 mois consécutifs	
Radiographies et échographies en clinique privée (incluant les échographies de maternité)	60% des frais, max. 100\$ / couverture	
Vaccins - non couverts par la RAMQ (excluant les frais d'administration et les injections contre les allergies)	60% des frais, max. 100\$ / 12 mois consécutifs	
Tests sanguins (incluant les bilans de santé)	60% des frais, max. 100\$ / couverture	
Soins infirmiers à domicile	70% des frais, max. 500\$ / couverture	



SOINS DENTAIRES | UV ASSURANCE 55708

Maximum global dentaire de 300\$ / couverture

Examen Nettoyage Radiographie Polissage	50% des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)
Traitement des gencives Extraction des dents (incluant les dents de sagesse) Traitement de canal	70% des frais, max. combiné 250\$ / couverture

COUVERTURE ACCIDENT | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA SRG 9140579-019

Physiothérapeute	100% des frais, max. 300\$ / accident	max. global 10 000\$ / accident
Chiropraticien-ne	100% des frais, max. 300\$ / accident	
Chambre semi-privée	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Ambulance	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Services infirmiers privés	50\$ / heure, max. 5 000\$ / accident	
Fournitures médicales	Détails de la couverture sur notre site internet	
Soins dentaires	100% des frais, max. 1 000\$ / accident	
Service d'un professeur qualifié (reconnu par le ministère de l'Éducation)	20\$ / heure, max. 300\$ / accident	
Prestation en cas de décès, paralysie et/ou mutilation	Prestations pouvant aller jusqu'à 10 000\$	

COUVERTURE VOYAGE | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA 9426277-014

Urgences médicales à l'étranger	jusqu'à 5 000 000\$	Consultez le Passeport Voyage
Durée du voyage hors province de résidence	max. 180 jours consécutifs	

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Lors de la période de modifications, il est possible de vous désister de l'assurance et d'ajouter des enfants à charge. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver si vous l'avez conservé à l'automne.

Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **11 sept. —> 1er octobre**

Nouvel-le étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **28 janvier —> 19 février**

Adhésion et procédure de désistement

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Le retrait doit être effectué au début de chaque année académique et il n'est pas possible de se retirer partiellement du régime.

Dans le cas d'un désistement, Plan Major remboursera votre cotisation au régime dans les deux semaines suivant la fin de la période de désistement.

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT

Ce service confidentiel vous permet d'obtenir de l'assistance et de l'information diversifiée. Ainsi, vous pouvez recevoir du **soutien psychologique**, ou encore des conseils pour votre santé et votre organisation budgétaire.

Inscrivez-vous au portail web et téléchargez l'application mobile pour avoir accès aux consultations, à un centre de documentation, à des conseils et bien plus ! Plus de détails sur planmajor.ca

